



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

Présents : 13

En exercice : 17

Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX, le JEUDI HUIT DECEMBRE**

le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **01 décembre 2022**

Présents : 13

Votants : 14

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, ~~GAURIVEAUD Jean-Jacques~~, ~~AUTIN Martine~~, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents excusés : GAURIVEAUD Jean-Jacques, LOUIS Gilles, AUDEBERT Délizia

Absents ayant donné pouvoir : Mme AUTIN Martine à Mme WATRIN Béatrice

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 13 voix

Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121 – 15 du CGCT).

**DE 072-2022/12-002 TARIFS MUNICIPAUX 2023**

Le maire indique au conseil municipal que les tarifs 2023 ont été étudiés en réunion d'adjoints et soumet au vote du conseil municipal les propositions établies par les élus lors de cette réunion :

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 15 décembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**

TARIFS MUNICIPAUX			
LIBELLE			2023
CANTINE	ENFANT INSCRIT	LE REPAS	2,80 €
	ENFANT NON INSCRIT	LE REPAS	5,15 €
	ADULTES	LE REPAS	6,80 €
A.L.S.H	régime général : QF < valeur plancher CAF (712,33 € en 2022)/ forfait par jour		1,25 €
	régime général : QF à partir de la valeur plancher CAF (712,33 € en 2022) / forfait par jour		1,45 €
	forfait par enfant par jour les régimes particuliers		2,05 €
	FORFAIT POUR ENFANT NON INSCRIT par jour		3,70 €
FACTURE MENSUELLE DE PERISCOLAIRE	pénalité correspondant aux frais d'impayé des factures périscolaires, à partir de la 2ème relance, par mois de retard		11,75 €
BIBLIOTHEQUE	carte famille annuelle		15,00 €
	caution pour prêt de livre aux lecteurs ponctuels vacanciers non-résidents		25,50 €
	pénalité pour retard à la restitution d'un ouvrage plus de 15 jours après rappel		7,95 €
	vente livres déclassés	les 3 livres de poche	0,50 €
		les autres livres à l'unité	1,00 €
PHOTOCOPIE d'un document administratif (art.L311-1 du code des relations entre le public et l'administration)	Recto A4 N/B	arrêté du 01/10/2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif	0,18 €
PUBLICITE - tarifs HT tarification à la parution avec engagement de l'annonceur pour 4 parutions	1/12 de page		50,00 €
	1/6 de page		87,00 €
	1/3 de page		160,00 €
	1/2 de page		375,00 €
	1 page		740,00 €
FRAIS DE CONDUITE D'ANIMAUX			100,00 €
HEURE AGENT TERRITORIAL	AVEC PETIT MATERIEL		66,00 €
	AVEC GROS MATERIEL (tracteur)		165,00 €
LOCATION DU PODIUM FIXE	plaque de podium (1,50m²) - la plaque par jour et sans escalier		15,00 €
	pied - par jour		1,00 €
	traverse jonction pied de podium - par jour		1,00 €
	escalier - par jour		10,70 €
	caution - forfait		600,00 €
en cas de location le week-end il sera facturé 2 jours de location			
LOCATION PODIUM MOBILE	la journée, rayon maximum 15km		260,00 €
SALLE MUNICIPALE - allée W.Jonka	particuliers hors association	1 journée sans chauffage	210,00 €
		2 journées sans chauffage	385,00 €
		utilisation réduite de 8 h à 13 h ou de 14 h à 19 h	120,00 €
		activités 1 mois - pour 2h maximum par semaine	130,00 €
		chauffage du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12, la journée	90,00 €
		chauffage du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12, la demi-journée	50,00 €
	CAUTION MATERIEL ET MOBILIER		450,00 €
	CAUTION MENAGE		115,00 €
CUISINE de la salle municipale	1 JOURNEE		80,00 €
	2 JOURNEES		130,00 €
	LA PIECE		0,15 €
LOCATION DE VAISSELLE salle	MATERIEL DE CUISINE		2,00 €
	VAISSELLE CASSEE : LA PIECE		3,60 €
KIT ECOFESTIF - caution aux associations	LOT DE 3 COUVERTS		1,00 €
	VERRE LAVABLE		1,00 €
SALLE OMNISPORT	2h utilisation par semaine/au mois		85,00 €
	association sportive	location gratuite - frais de fonctionnement pour une saison d'octobre à juin de l'année suivante inclus	215,00 €
SALLE (AUX SPORTS) Le RELAIS	salle de réunion	hors association, la journée	21,00 €
HEURE LOCATION COURT DE TENNIS - PART COMMUNALE			8,00 €
TABLES ET BANCS	TABLE - la pièce non transportée - tables en bois		6,10 €
	1 BANC ou 4 chaises - non transporté		1,55 €
	forfait transport jusqu'à 3 km A/R		35,70 €
	forfait transport plus de 3 km et moins de 10 km		71,40 €
COMMERCE SEDENTAIRE - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	à l'année - le mètre linéaire		16,85 €
DROIT DE PLACE	HORS FOIRE ET MARCHÉ (1 journée)		64,25 €
	HORS FOIRE ET MARCHÉ (à l'année)		377,40 €
	HORS FOIRE ET MARCHÉ (semestre)		214,20 €
	LES JOURS DE FOIRES ET MARCHES avec engagement annuel par mètre linéaire de présence sur le marché		0,70 €
	LES JOURS DE FOIRES ET MARCHES sans engagement annuel par mètre linéaire		1,20 €
DROIT DE PLACE - MARCHÉ OCCASIONNEL	Emplacement individuel couvert forfait pour 3 jours maximum, le mètre linéaire		27,55 €
	Emplacement individuel sous chapiteau forfait pour 3 jours maximum, le mètre linéaire		27,55 €
	Emplacement individuel non couvert forfait pour 3 jours maximum, le mètre linéaire		11,20 €

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 15 décembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

CIMETIERE	CONCESSION trentenaire le m2 - forfait	75,00 €
	DEPOT DE CORPS	130,00 €
	OUVERTURE DE CAVEAU	95,00 €
COLOMBARIUM	concession 1 an	112,20 €
	concession 10 ans	400,00 €
	concession 30 ans	980,00 €
	plaque de fermeture	110,00 €
JARDIN DU SOUVENIR	pose d'une plaque pour 10 ans	204,00 €
ENFEU	sera déterminé à la création des enfeus	
PORT - LES BREGAUDS	APPONTEMENT (HT) jusqu'à 10ml	100,00 €
	APPONTEMENT (HT) le ml supplémentaire au-delà 10ml	10,00 €
	TAXE DE STATIONNEMENT (HT) jusqu'à 10ml	221,00 €
	TAXE DE STATIONNEMENT (HT) le ml supplémentaire au-delà 10ml	22,00 €
	TERRE-PLEIN (HT) - le m²	2,20 €
	MISE EN FOURRIERE par jour / par mètre linéaire de bateau	1,10 €

### Tarifs salle polyvalente :

GRANDE SALLE + PEITE SALLE + HALL BAR, compris chauffage, tables et chaises, hors équipement scénique													
	TARIFS 2023								CAPACITES				
	Asso commune	Asso hors commune	Particulier commune	Particulier hors com	Ent. et Ce commune	Ent. et Ce Hors com	Gradins	Thé dansant	Debout	Assis repas	repas + espace danse	Assis spectacle	dont Gradins
Jour de la semaine (lundi - vendredi)	100,00 €	300,00 €	200,00 €	300,00 €	300,00 €	400,00 €	200,00 €	400,00 €	400	300	200	270	150
Samedi ou Dimanche (jour seul)	200,00 €	500,00 €	200,00 €	400,00 €	400,00 €	500,00 €	200,00 €	400,00 €					
Week - end (samedi et dimanche)	300,00 €	700,00 €	600,00 €	800,00 €	800,00 €	900,00 €	200,00 €						
	Caution 1 000,00 €												
	Ménage = 170 €												
Observations	50 tables rectangulaires (240 pers) - 10 tables rondes (100 pers) -												

### Équipement scénique (retroprojecteur - sono)

TARIFS 2023							
	Asso commune	Asso hors commune	Particuliers com	Particulier hors com	Ent. et Ce commune	Ent. et Ce Hors com	
Jour de la semaine (lundi - vendredi)	65,00 €	160,00 €	140,00 €	200,00 €	250,00 €	250,00 €	
Samedi ou Dimanche (jour seul)	70,00 €	180,00 €	300,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	
Week - end (samedi et dimanche)	130,00 €	340,00 €	550,00 €	750,00 €	750,00 €	750,00 €	
Manifestations payantes	150,00 €	480,00 €			600,00 €	600,00 €	
la demi-journée							
	Caution 500,00 €						

**LOGES : 25€ par prestation – en cas de dégradation, la caution retenue celle de la location de la salle**

<b>DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE</b>	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 15 décembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

<b>PETITE SALLE + HALL BAR (tarifs comprenant chauffage, tables et chaises)</b>							
<b>réunion, pot ou apéritif - pas de repas</b>							
<b>TARIFS 2023</b>							<b>CAPACITES</b>
	Asso commune	Asso hors commune	Particulier commune	Particulier hors com	Ent. et Ce commune	Ent. et Ce Hors com	Debout
Jour de la semaine (lundi - vendredi)	100,00 €	200,00 €	150,00 €	200,00 €	150,00 €	200,00 €	40
<b>Week - end (samedi et dimanche) - pas de location de cet espace seul</b>							
Caution = 500 €							
Ménage = 30 €							

<b>OFFICE TRAITEUR</b>		
	Asso commune	Tarif unique
Jour de la semaine (lundi - vendredi)	100,00 €	200,00 €
Samedi ou Dimanche (jour seul)	100,00 €	200,00 €
Week - end (samedi et dimanche)	150,00 €	300,00 €
Caution = 500 €		
ménage = 30 €		

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S)*

➤ *VALIDE les tarifs 2023 tel que proposés ci-dessus*

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

<b>DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE</b>	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2022.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 15 décembre 2022
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

4/4

**Hôtel de Ville**

27, rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 0546364123 ■ Fax: 0546369242  
 etaules@mairie17.com ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)